

D-2020-105

Nombre de Conseillers

En exercice	78
Présents	72
Votants	78

Conseil Communautaire du 23 juillet 2020

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 17 juillet 2020, s'est réuni, en session ordinaire en Salle Espace Expo - Route de Bordeaux - 47200 MARMANDE, sous la présidence de Jacques BILIRIT, Président

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LOT-ET-GARONNE VALORIZON

Etaients présents

Jacques BILIRIT - Joël HOCQUELET - Dante RINAUDO - Marie-France BONNEAU - Gilles LAGAÜZÈRE - Christophe COURREGELONGUE - Régine POVEDA - Catherine BERNARD - Jean Luc ARMAND - Benjamin FAGES - Michel COUZIGOU - Jean François THOUMAZEAU - René ZAROS - Gaëtan MALANGE - Pierre CAMANI - Marie-Catherine BALLEREAU - Emilie BAYLE - Jérémie BESPEA - Véronique BEZIADE - Jonathan BITEAU - Stéphane BLANCHARD - Daniel BORDENEUVE - Sophie BORDERIE - Valérie BOTTECCHIA - Jean-Claude BOURBON - Céline BOUSSIE - Louis BRESOLIN - Serge CADRET - Martine CALZAVARA - Laurent CAPELLE - Dominique CAPRAIS - Patrick CARDOIT - Séverine CHASTAING - Anne-Marie CHAUMONT - Charles CILLIERES - Alain DALLA MARIA - Maryline DE PARSCAU - Jean Claude DERC - Gilbert DUFOURG - Denis DUTEIL - Jean-Claude FEYRIT - Muriel FIGUEIRA - Stéphane FRANCIS - Claudette GALLESIO - Guy IANOTTO - Pierre IMBERT - Christian JAMBON - Liliane KULTON - Jean-Michel LABORDE - Claude LAGARDE - Claude LALANDE - Jean-Pierre LANDAT - Guy LAUMET - Alain LERDU - Dominique MARTIN - Michel MILHAC - Bernard MONPOUILLAN - Didier MONPOUILLAN - Jean Michel MOREAU - François NÉRAUD - Alain PASCAL - Michel PÉRAT - Jacques PIN - Jean-Michel POIGNANT - Didier RESSOT - Noëlli REY-LE MEUR - Loréline ROQUES - Aurore ROUBET - Sylvie SCAFFINI - Jean-Pierre TILHAC - Romain TOSCHI - Jacques VERDELET

Absents ou excusés

Christian PEZZUTTI - Daniel BENQUET - Jérôme BISSIÈRES - Maud CARUHEL - Pierre FEYRIT - Emmanuelle MARCHAND - Nadine ZANARDO

Pouvoirs de

Christian PEZZUTTI A Daniel BORDENEUVE - Daniel BENQUET A Martine CALZAVARA - Jérôme BISSIÈRES A Gaëtan MALANGE - Maud CARUHEL A Dominique MARTIN - Pierre FEYRIT A Jean-Claude FEYRIT - Emmanuelle MARCHAND A Alain PASCAL

Secrétaire de séance

Alain LERDU

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU SYNDICAT MIXTE DE VALORISATION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE LOT-ET-GARONNE VALORIZON

Objet de la délibération

Le décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015 impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Exposé des motifs

Considérant que Val de Garonne Agglomération a transféré sa compétence traitement au Syndicat Mixte de Valorisation et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne ValOrizon par délibération n° 2011F49 du 1^{er} juillet 2011, M. le président précise qu'il appartient à cette structure de se charger de réaliser le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour la partie traitement.

A ce titre, le M. le Président précise que ce rapport présenté en annexe doit être validé par l'assemblée délibérante de chaque membre de ce Syndicat Mixte.

M. le Président demande au Conseil Communautaire de prendre acte du rapport annuel 2019 du Syndicat Mixte de Valorisation et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne ValOrizon.

Le Conseil Communautaire,

Prend Acte du rapport annuel 2019 du Syndicat Mixte de Valorisation et de Traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne ValOrizon.

Précise que la présente délibération sera notifiée au Syndicat Mixte ValOrizon.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération

Résultat du vote

<i>Votants</i>	78	
<i>Pour</i>	78	
<i>Contre</i>	0	
<i>Abstention</i>	0	

Publication / Affichage

Le 28/07/2020

Fait à Marmande le 23 juillet 2020

Jacques BILIRIT
Président de Val de Garonne Agglomération